

BILBAO

Projet de ville / projet de territoire

formation

Du 24 au 26 janvier 2010



BILBAO : projet de ville – projet de territoire

Le succès de la politique d'urbanisme menée à Bilbao est reconnu et salué au niveau international, à tel point que « l'effet Bilbao » intéresse de nombreuses villes à la recherche d'une nouvelle image.

Bilbao a entamé sa politique de revitalisation urbaine en 1989 en lançant un vaste programme alors qu'elle portait les stigmates de la crise économique des années 80

735 millions d'euros sont investis par « Bilbao Ria 2000 », société anonyme qui compte pour actionnaires le gouvernement basque, la province de Biscaye et les municipalités concernées.

Aujourd'hui la métamorphose de la ville est évidente. Dans le cadre des grands programmes urbanistiques et d'équipements publics où la qualité architecturale est systématiquement recherchée ce sont les plus grandes signatures mondiales qui sont sollicitées, non seulement pour le projet phare du musée Guggenheim de Frank Gehry, mais aussi pour l'aéroport et le pont de Santiago Calatrava, le Palacio Euskalduna en 1999 à l'emplacement des anciens chantiers navals Euskalduna, le tramway (Euskotren) en 2002 ou la tour Iberdrola (gratte-ciel en construction de César Pelli qui doit devenir le siège de la compagnie Iberdrola).

C'est non seulement la ville de Bilbao qui participe et bénéficie de cette politique mais aussi tout le territoire environnant qui abrite notamment l'activité industrielle (sidérurgie, construction navale, parc technologique de Zamudio...). Ainsi, les activités portuaires et industrielles, déplacées à dix kilomètres en aval, libèrent enfin les berges du centre-ville. Bilbao se tourne à nouveau vers son fleuve. Cette réappropriation de la ría par la ville va se poursuivre. Un plan d'aménagement des friches industrielles de l'île de Zorrotzaurre, élaboré par l'architecte anglo-irakienne Zaha Hadid, prévoit par exemple la construction de plus de 5000 logements et plusieurs ponts et passerelles sur le fleuve.

Indépendamment de ses effets sur le tourisme et l'économie, il faut souligner l'impact environnemental de cette politique de reconversion urbaine. Les grands travaux se sont en effet accompagnés de mesures importantes visant à améliorer le cadre de vie. Les usines vétustes ont été supprimées ou rénovées et des zones économiques modernes ont été construites pour accueillir les entreprises.

La métamorphose de Bilbao n'est pas achevée. Le plan intitulé « Stratégie 2010 : Bilbao cité globale » vise à développer les initiatives et les activités économiques à haute valeur ajoutée tout en continuant à favoriser un cadre de vie harmonieux pour les entreprises et les habitants.

IKOS consultant

tél. : 09 77 71 97 54 Fax. : 03 80 35 57 81

siège social : 83,rue Berbisey 21000 Dijon . sarl au capital de 2000 €

n°SIRET : 49050204400020 code APE 7111Z .TVA intracommunautaire : FR 42490502044

**Déclaration d'activités de formation enregistrées sous le numéro 52 44 05418 44 auprès du préfet de région
Pays de la Loire**

BILBAO

Projet de ville / projet de territoire formation

Du 24 au 26 janvier 2010



Principaux objectifs de la formation à Bilbao

Cette formation organisée à la demande de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Vallée de l'Oise a pour objectif d'étudier les politiques et programmes d'urbanisme et d'équipement, qui, à l'échelle de la région et de l'agglomération de Bilbao, très industrielles et en crise dans les années 80, ont directement contribué à la transformation de son économie, et de son image.

Elle permet de mieux connaître la conception des projets de développement et d'aménagement présentée in situ et avec les acteurs du cadre de vie. Elle invite à la réflexion sur les méthodes et sur le sens des initiatives qui sont prises au regard de leurs contextes.

Les études de cas et visites donnent lieu à la présentation des objectifs qualitatifs, économiques et quantitatifs recherchés, de la justification des choix, des processus de décision et de mise en œuvre, des problèmes rencontrés et du rôle de chacun des acteurs.

La mixité des publics participant au voyage d'études est recherchée ; elle vise à favoriser les échanges et la constitution d'une culture commune entre professionnels et élus notamment.

Les candidats (élus et techniciens) à cette formation peuvent solliciter une demande de prise en charge auprès du fonds de formation qui les concerne.

Un dossier complet présentant les projets étudiés et les informations utiles à la compréhension des méthodes et des résultats est remis à chaque participant durant la session de formation.

Gilles GARBY

IKOS consultant

tél. : 09 77 71 97 54 Fax. : 03 80 35 57 81

siège social : 83, rue Berbisey 21000 Dijon . sarl au capital de 2000 €

n°SIRET : 49050204400020 code APE 7111Z .TVA intracommunautaire : FR 42490502044

**Déclaration d'activités de formation enregistrées sous le numéro 52 44 05418 44 auprès du préfet de région
Pays de la Loire**

BILBAO

Projet de ville / projet de territoire formation

Du 24 au 26 janvier 2010

Dimanche 24 janvier 2010 PARIS-BILBAO

19h00 Accueil à l'aéroport Paris CDG terminal 2G vol Air France 5962
19h30 Enregistrement à l'aéroport Paris CDG
20h30 Décollage
22h05 Arrivée à l'aéroport de Bilbao (Espagne)
Transfert et nuit à l'hôtel Hesperia

Lundi 25 janvier 2010 BILBAO

07h30: Petit déjeuner
08h00 : Départ de l'hôtel Hesperia
La politique de **BILBAO RIA 2000** par son Directeur (sous-réserve)
Départ pour Zorrotzaurre
09h30 : **ZORROTZAURRE** (projet de Zaha Hadid) par Pablo Otoala, Directeur du projet (Directeur de Bilbao Ria 2000 de 1992 à 2000)
Départ pour l'autorité portuaire de Bilbao
Autorité portuaire de Bilbao
12h30 : Déjeuner dans la Vieille Ville
Visites des opérations le long de l'estuaire jusqu'à l'embouchure (rénovation des berges, passerelles et ponts , pont transbordeur
19h30 : Dîner en centre ville
Nuit à l'hôtel Hesperia

Mardi 26 janvier 2010 BILBAO

08h00: Petit déjeuner
09h00 : Départ de l'hôtel pour Bilbao Metropoli 30
10h00 : La politique conduite par **BILBAO METROPOLI 30** par Igola Postigo et/ou par Alfonso Martinez Cearra son directeur.
12h00 : **AMEZOLA**, au sud de Bilbao. Ancienne zone industrielle transformée par Bilbao Ria 2000. accès par la nouvelle ligne de métro et le tramway.
13h00 : **ABANDOIBARRA**, quartier rénové dans les anciennes friches portuaires : palais des congrès (F . Soriano) ; hôtel (R.Legorreta) ; Tour de Iberdrola (C.Pelli), Bibliothèque de l'Univzersité (R.Moneo), etc...
13h30 : Déjeuner à la nouvelle Bibliothèque
15h00 : **MUSÉE GUGGENHEIM**
Départ pour l'aéroport de Bilbao
19h40 : Accueil à l'aéroport de Bilbao
Enregistrement à l'aéroport de Bilbao vol Air France 5969
20h40 Décollage
22h15 Arrivée à l'aéroport Paris CDG terminal G

IKOS consultant

tél. : 09 77 71 97 54 Fax. : 03 80 35 57 81

siège social : 83,rue Berbisey 21000 Dijon . sarl au capital de 2000 €

n°SIRET : 49050204400020 code APE 7111Z .TVA intracommunautaire : FR 42490502044

**Déclaration d'activités de formation enregistrées sous le numéro 52 44 05418 44 auprès du préfet de région
Pays de la Loire**

BULLETIN D'INSCRIPTION

À RETOURNER AVANT LE 13 JANVIER 2010
Inscription confirmée sous réserve de places disponibles

BILBAO

Projet de ville / projet de territoire formation

Du 24 au 26 janvier 2010

Nom * : Prénom :

Profession :

Adresse :

Tél : Fax : Email :

Accompagné(e) de

Nom * : Prénom :

Profession :

Adresse :

Tél : Fax : Email :

Je confirme mon inscription au voyage d'études et formation professionnelle :

- Prix par personne des frais de formation : 544,30 € ttc x participant(e)(s) = €
 - Prix total par personne des frais annexes : 822,95 € ttc x participant(e)(s) = €
- La garantie d'assistance est incluse et souscrite auprès d'Europe Assistance pour toute inscription un mois avant la date de départ

Montant total de la formation 1367,25 € ttc x participant (s) = €

Je souhaite recevoir un devis et une convention individuelle de formation (cocher) :

-Montant HT des frais de formation: 454,02 €

-Montant HT des frais annexes à la formation: 749,15€

-Téléchargement du programme possible sur le site internet : www.ikos-consultant.fr

Au titre de l'inscription je procède à un paiement par mandat administratif ou par chèque correspondant au montant total des frais d'inscription, à établir à l'ordre de IKOS Consultant à l'adresse suivante :

IKOS Consultant 83 rue Berbisey 21000 Dijon Tél : 09 77 71 97 54 Fax : 03 80 35 57 81

Enfin, je certifie avoir pris connaissance des conditions de participation au dos et les accepte toutes.

Fait à le Signature

Les annulations individuelles des participants sont prises en compte et entraînent le paiement des frais suivants :

- 100% si l'annulation intervient entre le 1er janvier 2010 et la date du départ.

*Bien préciser le nom qui figure sur votre pièce d'identité présentée et vérifier sa validité

IKOS consultant

tél. : 09 77 71 97 54 Fax. : 03 80 35 57 81

siège social : 83,rue Berbisey 21000 Dijon . sarl au capital de 2000 €

n°SIRET : 49050204400020 code APE 7111Z .TVA intracommunautaire : FR 42490502044

**Déclaration d'activités de formation enregistrées sous le numéro 52 44 05418 44 auprès du préfet de région
Pays de la Loire**

Prix et Conditions Générales de Vente

Bilbao : projet de ville /projet de territoire/ formation : du 24 au 26 janvier 2009

1 - Objet

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les actions de formation organisées sous la forme d'un voyage d'études par **IKOS Consultant**, organisme de formation, Cette formation est organisée avec le concours d'une ou de plusieurs agences de voyage de son choix

2 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du bulletin d'inscription dûment renseigné ou d'une commande écrite signée sur papier à en-tête, avant le 19 décembre 2010, à Ikos consultant : 83 rue Berbisey 21000 Dijon : fax : 03 80 35 57 89 tél : 09 77 71 97 54

Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit être accompagnée ou confirmée par un règlement de 100% du montant total des droits d'inscription, ou d'une lettre valant commande pour les administrations. Lorsque l'organisme gestionnaire des fonds de formation du stagiaire (FIF PL,OPCA PL,Habitat Formation etc...) refuse pour un motif quelconque de prendre en charge les frais de l'action de formation, leur règlement incombe au stagiaire ou à l'administration.

3 - Obligations respectives des parties

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le stagiaire reçoit une convention de formation simplifiée accompagnée d'un devis.

À l'issue des prestations, une facture acquittée est adressée au stagiaire, accompagnée des pièces justificatives (attestation de présence etc...).

4 Prix de la formation organisée sous la forme d'un voyage d'études :

A – Ce prix comprend d'une part les prestations d'ingénierie de formation de Ikos Consultant:

Le prix des stages de formation est celui figurant sur le bulletin d'inscription, les annonces et les sites internet présentant les tarifs en vigueur au moment de l'inscription. La TVA au taux en vigueur lors du règlement, est à la charge du stagiaire. Le prix de la formation porte sur l'ingénierie de formation, la rémunération des auteurs du programme et des intervenants, la remise des documents pédagogiques présentant notamment les opérations étudiées et visitées.

B – Ce prix comprend d'autre part des frais annexes à la formation:

1. Le transport aérien et/ou terrestre prévu au programme et dans le bulletin d'inscription sous réserve de modifications

2. Les déplacements effectués lors des visites et prévus selon le programme, sous réserve de modifications

3. L'hébergement : deux nuits

4. Les repas mentionnés au programme : deux petits déjeuners ,deux déjeuners et un dîner

5. La garantie d'assistance souscrite auprès d'Europe Assistance pour toute inscription un mois avant la date de départ

Le prix portant sur les frais annexes à la formation ne comprend pas les boissons et les dépenses personnelles.:

5 Modifications de programme ou de prix :

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'intervenir certaines visites ou prestations en fonction des aléas de dernière heure et dans le souci d'accroître l'intérêt pédagogique de la formation.

Les prix des honoraires des intervenants des pays d'accueil et des frais annexes à la formation sont basés sur les cours des changes à la date à laquelle la proposition est négociée. Les prix sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la fluctuation des tarifs aériens, ferroviaires, et des taxes d'aéroport, du nombre de personnes inscrites, du prix des prestations terrestres, du taux de change et des disponibilités à la date de confirmation.

6 Demandes individuelles :

Le forfait négocié dans le cadre de « tarifs groupes » pour les voyages ne pourra faire l'objet d'aucune modification d'itinéraire, d'horaire ou de contenu de la part du stagiaire. Toute formation organisée sous la forme d'un voyage d'études interrompue ou abrégée, ou toute prestation de formation ou prestation terrestre non consommée du fait du stagiaire, pour quelque cause que ce soit, ne pourra pas être partiellement ou totalement remboursée.

7 Prise en charge par les fonds d'assurance formation:

A notre connaissance certains fonds de formation tels que l'OPCAPL, le FIFPL ou Habitat formation prennent en charge cette formation mais en tout état de cause si une demande de prise en charge exprimée par le stagiaire est refusée pour un motif quelconque, les frais de l'action de formation et leurs règlements incombent au stagiaire ou à l'administration.

8- Modalités de paiement

Elles sont précisées dans le bulletin d'inscription et la convention de formation

9 - Report/Annulation

Du fait de IKOS Consultant

IKOS Consultant se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, de reporter ou d'annuler une session de formation. Dans ce cas il informe le stagiaire dans les plus brefs délais. Selon les choix du stagiaire, IKOS Consultant reporte l'inscription à la prochaine session de formation ou rembourse intégralement les sommes perçues.

Du fait du stagiaire :

Les demandes individuelles d'annulation sont prises en compte selon les conditions précisées dans le bulletin d'inscription, conformément aux dispositions de l'article L 920.9 du code du travail, IKOS Consultant se réserve la possibilité de retenir sur le coût total de l'action de formation, la fraction correspondant aux dépenses qu'il a effectivement engagées en vue de la réalisation de ladite action de formation.

10 - Règlement des litiges

En cas de différend quant à l'exécution d'une action de formation, IKOS Consultant et le stagiaire s'engagent à rechercher un règlement amiable. À défaut d'accord, le différend sera soumis à l'appréciation du Tribunal de Grande Instance de Dijon.

IKOS consultant

tél. : 09 77 71 97 54 Fax. : 03 80 35 57 81

siège social : 83, rue Berbisey 21000 Dijon . sarl au capital de 2000 €

n°SIRET : 49050204400020 code APE 7111Z .TVA intracommunautaire : FR 42490502044

**Déclaration d'activités de formation enregistrées sous le numéro 52 44 05418 44 auprès du préfet de région
Pays de la Loire**